

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Carlo et Mme Claire Gherardini par le bureau d'architecture A. Gard & B. Vaudan pour la création d'une porte de garage sur la parcelle n° 18752, folio n° 99, zone V1, à Montagnier, coord. 2583305/1102660

Trois Couronnes SA par le bureau d'architecture Samy Ladki pour la création d'un couvert barbecue, la modification des façades et des aménagements extérieurs sur les parcelles n° 2790 et 2818, folio n° 139, zone T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 2583480/1106390

M. Stéphane Emonet et Mme Albane Zurcher Emonet par le bureau d'architecture Besse - Felley Sàrl pour le démontage et le remontage d'une grange en modification du projet autorisé n° 313.12 (transformation d'une grange en habitation) sur la parcelle n° 21448, folio n° 40, zone mayen, lieu-dit Echouat aux Mayens de Sarreyer, coord. 2586170/1101505

M. Grégory et Mme Florence May par le bureau d'architecture G Comina SA. pour la construction d'une habitation sur la parcelle n° 11922, folio n° 106, zone R3, lieu-dit Derrière la Montoz à La Montoz, coord. 2584580 /1100975

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.